













A retenir

OÏDIUM	La période de sensibilité maximale est en cours. Les conditions sont très favorables au champignon. Ne relâchez pas votre vigilance.
BLACK-ROT	Restez très vigilants à l'approche de tout nouvel épisode pluvieux.
MILDIU	Risque faible à nul pour la semaine.

MÉTÉO

Prévisions du 3 au 8 juin 2015

Zone Corrèze	Mer 3	Jeu 4	Ven 5	Sam 6	Dim 7	Lun 8
Températures	11 31	13 35	16 34	15 30	14 33	14 31
Tendances						

Zone Hte Vienne	Mer 3	Jeu 4	Ven 5	Sam 6	Dim 7	Lun 8
Températures	11 26	15 33	18 30	15 26	15 30	15 29
Tendances						

STADES PHÉNOLOGIQUES

Cépages	Corrèze	Hte-Vienne
Cab. S.	18 - 19	-
Cab. F.	19 - 23	-
Merlot	18 - 19	-
Chard.	19 - 23	-
Sauv.	19	-
Pinot noir	-	-
Gamay	-	-

Rappel des stades (Eichhorn et Lorenz) :

19 : tout début floraison
 20 : 1-10 % de floraison
 22 : 25-50 % de floraison
 23 : 50 % chute des capuchons
 25 : > 80 % , fin floraison
 27 : nouaison



Photo IFV

Stade 19:
Début de floraison

Action pilotée par le Ministère chargé de l'agriculture, avec l'appui financier de l'Office national de l'eau et des milieux aquatiques, par les crédits issus de la redevance pour pollutions diffuses attribués au financement du plan Ecophyto 2018.

ÉCOPHYTO
RÉDUIRE ET AMÉLIORER
L'UTILISATION DES PHYTOS

MILDIU (*Plasmopara viticola*)

• Situation au vignoble

Dans la grande majorité des situations, aucune présence significative de symptômes n'est repérée.

Quelques taches nouvelles sont encore observées sur les secteurs de Branceilles, Brivezac et Allasac. Des symptômes sont aussi visibles sur une parcelle du secteur de Nespouls.

La fréquence d'attaque n'excède pas 12 % de ceps avec symptômes, et varie plutôt autour de 6 % sur les quelques parcelles présentant des symptômes.

• Données de la modélisation (Potentiel Système – Stations d'Objat et Verneuil sur Vienne)

A ce jour, la pression exercée par le mildiou est toujours faible sur l'ensemble des deux zones. En l'absence de pluie suffisante, aucune contamination de masse n'a été modélisée depuis le dernier bulletin.

La pression devrait rester faible sur le secteur d'Objat et passer à nulle sur le secteur de Verneuil.

Sur toutes les zones, les cumuls nécessaires pour déclencher des contaminations de masses sont élevés : une pluie de 25 mm en une fois ne permettrait pas d'enclencher de contaminations de masse ni même un cumul de 35 mm (par exemple 25 mm + 10 mm).

Évaluation du risque : L'installation d'un temps chaud et sec a permis de maintenir la pression à la baisse. Elle devient faible à nulle selon les secteurs. A l'instar de la semaine précédente, malgré le déroulement d'une période critique pour le végétal, le risque reste faible cette semaine encore :

- le niveau de pression modélisé est suffisamment bas pour que le seuil de déclenchement de nouvelles contaminations de masse soit élevé,
- aucun épisode pluvieux significatif n'est attendu pour la semaine en cours.

Il convient de rester attentifs à l'évolution des prévisions météo qui devront préciser l'éventualité d'un risque orageux qui pourrait être consécutif à la période de fortes chaleurs attendues.

OÏDIUM (*Uncinula necator*)

• Situation au vignoble

Aucune évolution depuis plusieurs semaines. Et il est encore un peu tôt pour pouvoir identifier clairement des symptômes sur grappes.

Évaluation du risque : La période de risque est en cours. Les conditions sont favorables au développement du champignon. Les grappes restent sensibles aux contaminations jusqu'au stade fermeture. Surveillez l'état sanitaire de vos parcelles.

Les symptômes souvent visibles sur les baies au moment de la fermeture sont issues des contaminations qui se développent en sourdine depuis la floraison. Ne relâchez pas votre vigilance.

BLACK-ROT (*Guignardia bidwellii*)

• Éléments de biologie

Lors des contaminations primaires, les spores ont besoin d'eau libre pour germer. Après une phase d'incubation d'une dizaine de jours, les symptômes apparaissent. Des cycles de contaminations secondaires peuvent ensuite se produire sous l'action mécanique des pluies à partir des spores contenues dans les pycnides apparues sur les lésions primaires.

Les contaminations primaires et secondaires vont se superposer jusqu'à ce que le stock de spores soit épuisé et que les organes deviennent non-réceptifs.

Les feuilles sont réceptives aux contaminations dès leur étalement et tant que la croissance végétative reste active. Concernant les baies, leur sensibilité augmente pendant la floraison et devient maximale à la nouaison. Les grappes restent ensuite sensibles jusqu'au stade fermeture.

• Situation au vignoble

La situation sanitaire semble plutôt stationnaire. On ne note pas de progression significative des dégâts sur les parcelles déjà atteintes ni d'apparition de symptômes nouveaux ailleurs. Les niveaux de dégâts sont globalement faibles.

Évaluation du risque : La réceptivité des grappes aux contaminations augmente fortement à partir de la floraison et jusqu'à la nouaison. Restez vigilants et surveillez l'évolution de la situation sanitaire dans vos parcelles. En présence de symptômes, la gestion de la maladie est à associer à celle du mildiou et de l'oïdium.

VERS DE LA GRAPPE

• Situation au vignoble

Sur les vignobles de Midi-Pyrénées, le vol de G1 est terminé et le début du vol de G2 n'est pas encore d'actualité. Sur les postes du réseau de surveillance Limousin, on enregistre 8 captures à Nespouls.

Évaluation du risque : En Limousin, les années précédentes, les vers de grappe étaient quasi absents. Le maintien de la surveillance permet de confirmer cette tendance. Le risque reste nul.

CICADELLE DE LA FLAVESCENCE DORÉE (*Scaphoideus titanus*)

• Situation au vignoble

Les observations réalisées sur la zone Corrèze confirment le démarrage de la période d'éclosion de *Scaphoideus titanus* (cicadelles de la flavescence dorée) sur les communes de Branceilles et de Saint Julien Maumont le 12 mai 2015.

Évaluation du risque : La période des éclosions a débuté sur les vignobles du Limousin. Retrouvez les informations réglementaires pour le Limousin, avec notamment l'arrêté préfectoral de lutte et l'avis de traitement pour le département de la Corrèze :

<http://www.draaf.limousin.agriculture.gouv.fr/Flavescence-doree-de-la-vigne>

http://www.fredon-limousin.fr/wp-content/uploads/2015/05/Avis-traitement-vigne_2015.pdf

AUTRES OBSERVATIONS

x **Auxiliaires** : Des populations de typhlodromes sont désormais présentes sur toutes les parcelles observées.

x **Thrips** : Les populations restent présentes en tous secteurs mais les effectifs observés sont faibles.

x **Cigariers** : Des symptômes d'attaques de cigariers sont observés en divers secteurs. Les dégâts sont plus fréquents qu'à l'accoutumé mais restent peu significatifs, d'autant plus que le cigariier reste un ravageur d'impact très secondaire sur le vignoble.



*A gauche : insecte adulte - Photo CA 19
A droite : dégâts sur feuilles "cigares" - Photo IFV Sud Ouest*

Le prochain BSV Vigne Limousin paraîtra le mardi 9 juin 2015

Bulletin disponible sur : <http://www.limousin.synagri.com/>, sur <http://draaf.limousin.agriculture.gouv.fr/>
et sur les sites de la Chambre Régionale d'Agriculture et DRAAF de Midi-pyrenees

Abonnement gratuit sur simple demande à : accueil@limousin.chambagri.fr

REPRODUCTION DU BULLETIN AUTORISÉE SEULEMENT DANS SON INTÉGRALITÉ (REPRODUCTION PARTIELLE INTERDITE)

Ce bulletin de santé du végétal a été préparé par l'animateur filière viticulture de la Chambre Régionale d'Agriculture Midi-Pyrénées et élaboré sur la base des observations réalisées par la Chambre Régionale d'Agriculture du Limousin, la Chambre Départementale d'Agriculture de Corrèze, la Cave Viticole de Branceilles (M.Perrinet) et le Syndicat Viticole du Vin Paillé de la Corrèze (M.Mage et M.Roche).

Ce bulletin est produit à partir d'observations ponctuelles. S'il donne une tendance de la situation sanitaire régionale, celle-ci ne peut pas être transposée telle quelle à la parcelle. La CRA Midi-Pyrénées dégage donc toute responsabilité quant aux décisions prises par les agriculteurs pour la protection de leurs cultures et les invite à prendre ces décisions sur la base des observations qu'ils auront réalisées et en s'appuyant sur les préconisations issues de bulletins techniques.